

FICHE D'INSCRIPTION ECOLE, CANTINE et PERISCOLAIRE 2024-2025

INSCRIPTION A L'ECOLE DE CALES :	OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
INSCRIPTION A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DE CALES :	OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
INSCRIPTION A LA CANTINE SCOLAIRE :	OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
INSCRIPTION AUX BUS	OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>

ENFANT

NOM : Prénom :

Né(e) le : .../.../..... à sexe : Masculin Féminin

Adresse de l'enfant :

..... Code Postal : Ville :

Ecole fréquentée : Classe (2024/2025) :

Nom du médecin traitant : TEL du médecin traitant :

Allergie alimentaire : OUI NON
Si oui laquelle

Asthme : OUI NON

P.A.I. * : OUI NON

Autres allergies

**Les parents dont l'allergie de leur enfant n'a pas encore fait l'objet de l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé devront prendre contact avec la Directrice de l'école ou la Mairie*

RESPONSABLE(S) A préciser :

Père Mère Tuteur

1^{er} représentant légal (adresse de facturation) :	2nd représentant légal :
NOM, Prénoms :	NOM, Prénoms :
Date et lieu de naissance :	Date et lieu de naissance :
Lien de parenté :	Lien de parenté :
Situation familiale :	Situation familiale :
Adresse :	Adresse :
Code postal : ville :	Code postal : ville :
N° téléphone (obligatoire) :	N° téléphone (obligatoire) :
Domicile :	Domicile :
Portable :	Portable :
Travail :	Travail :
Mail :@.....	Mail :@.....
Profession :	Profession :
Adresse employeur :	Adresse employeur :
.....
.....

N° de sécurité sociale de rattachement de l'enfant :

<p>En cas de séparation, le parent n'ayant pas la garde est il autorisé à récupérer l'enfant :</p> <p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>Joindre obligatoirement le jugement de divorce</p>
<p>Personnes habilitées à récupérer l'enfant :</p> <p>NOM et Prénom.....Téléphone</p> <p>NOM et Prénom.....Téléphone</p> <p>NOM et Prénom.....Téléphone</p> <p>NOM et Prénom.....Téléphone</p>
<p>Nous soussignés(es),responsables légaux de l'enfantdéclarons exacts les renseignements portés sur cette fiche, nous nous engageons à signaler toute modification en cours d'année et à avoir pris connaissance des règlements intérieurs et des éléments liés à la protection des données.</p>
<p>Fait à :</p> <p>Le :</p> <p>Signature (s) obligatoire(s) des responsables légaux :</p>

IL EST IMPORTANT DE REMPLIR TOUTES LES DONNÉES DE LA FICHE D'INSCRIPTION, SI CELLE-CI N'EST PAS COMPLETE, LA COMMUNE DE CALES PEUT REFUSER POUR DES RAISONS DE RESPONSABILITE, L'ACCES AUX STRUCTURES.

J'accepte que ces données personnelles soient collectées pour le traitement mentionné ci-dessous (cocher la case), dans le cas contraire nous ne pourrions plus assurer la sécurité de votre enfant, de fait nous ne pourrions pas l'accueillir.

La commune de Calès recueille et traite les données personnelles de ce formulaire afin de gérer les inscriptions à l'école, d'établir la facturation au plus juste et d'assurer la protection de votre enfant. Ces données sont à destination du maire ou de l'élu en charge des affaires scolaires, des services concernés de la commune, de la Direction de l'école et du Trésor public.

Elles seront conservées pour une durée de 5 ans et de 10 ans pour les pièces comptables.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25/05/2018 et à la Loi informatique et Libertés modifiée par la loi du 20 juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, à la limitation des traitements, à la suppression des données vous concernant.

Vous pouvez exercer vos droits sur vos propres données et celles des enfants mineurs dont vous êtes responsable en remplissant le formulaire dédié auprès de la Maire de Calès ou en contactant le délégué à la protection des données aux coordonnées suivantes : ATD 24, 2 place Hoche, 24 000 PERIGUEUX ou dpg.mutualise@atd24.fr

Pour en savoir plus, vous pouvez vous référer à notre politique de protection des données qui vous a été remis avec le formulaire et/ou consultable en mairie et sur le site www.mairie-cales.com